

TRIODOS SICAV I
Société d'Investissement à Capital Variable, de droit Luxembourgeois
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Registre des sociétés : Luxembourg Section B119549

Facilités : Triodos Bank N.V. (Belgian branch), rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles

Dividendes 2026 Triodos SICAV I

L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires de Triodos SICAV I (la "Société") a décidé d'accepter la proposition du Conseil d'Administration de mettre en paiement les dividendes¹ suivants :

Compartiment	Catégorie d'action	Code ISIN	Devise de la catégorie d'actions	Montant par action
Triodos Euro Bond Impact Fund	R-Dis	LU0278272769	EUR	EUR 0,19
Triodos Global Equities Impact Fund	I-II-Dis	LU1782629551	EUR	EUR 0,27
Triodos Future Generations Fund	Z-Dis	LU2434354713	EUR	EUR 0,13
Triodos Future Generations Fund	I-Dis	LU2434354390	EUR	EUR 0,21

L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires de Triodos SICAV I (la "Société") a décidé d'accepter la proposition du Conseil d'Administration de payer les dividendes comme suit :

Date d'enregistrement : 29 avril 2026
Date ex-dividende : 30 avril 2026
Date de réinvestissement : 8 mai 2026
Date de paiement : 8 mai 2026

Les dividendes (Dividende Brutes) non perçus dans un délai de cinq ans à compter de leur date d'exigibilité expireront et s'accumuleront au profit du compartiment concerné.

Les informations concernant la SICAV dont les « documents d'informations clés » en français et en néerlandais, le prospectus et les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles sur www.triodos.be. Ils peuvent également être obtenus gratuitement auprès de Triodos Bank N.V. (Belgian branch), Rue Haute 139/3 à 1000 Bruxelles ou sur demande téléphonique au 02 548 28 52.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur le site web FE fundinfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Taux du précompte mobilier retenu en Belgique lors du paiement du dividende à un résident en Belgique : 30%.

¹ Veuillez noter que les montants des dividendes par action ont été corrigés, car les montants précédemment indiqués étaient basés sur le résultat net réalisé de chaque compartiment, et non sur son revenu net.